



# Flash Info THISE

## Édito

Chères Thisiennes, Chers Thisiens,

Sous l'impulsion de la municipalité et du Major Demortier, commandant de communauté de brigade de gendarmerie, une réunion sur le dispositif de « participation citoyenne » s'est tenue sur la commune le 30 mars dernier. Caractérisée par une forte présence des Thisiennes et des Thisiens, cette rencontre a permis de préciser les contours du dispositif ; mailler le territoire de la commune avec une équipe de référents volontaires, chargée d'améliorer la protection des maisons et des familles. Il faut préciser que les communes ayant expérimenté ce dispositif ont constaté une baisse de près de 40 % des cambriolages.

Le 30 mars, une trentaine de référents se sont déclarés volontaires pour être l'interface entre le Maire, la gendarmerie et la population. Concrètement, ils seront chargés de détecter toute activité ou mouvement anormal dans le voisinage.

De nouvelles réunions publiques seront programmées afin d'informer la population des modalités d'organisation. D'ores et déjà, il est prévu d'implanter des panneaux informant de l'existence du dispositif sur la commune. Par ailleurs, dans un prochain FIT, une carte sera proposée recensant les référents par secteur.

Bien à vous,  
Alain Loriguet,  
Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
Conseiller départemental

N°38  
MARS - AVRIL 2018

[www.ville-thise.fr](http://www.ville-thise.fr)

F  
I  
T





# Sommaire

Page 3 Délibérations

Page 4 État-Civil

Page 5 Budget (*Loïc Allain*)

Page 6 Budget (*Loïc Allain*)

Page 7 Don du Sang

Voyage Séniors (*Thibaut Hequette*)

Page 8 Anniversaires (*Thibaut Hequette*)

Page 9 Cérémonie du 8 mai

Cérémonie d'accueil dans la Citoyenneté Française

(*Martine Mougnard*)

Page 10 Renouvellement de carte d'identité ou de passeport

Page 11 Lumière et vision (*Claude Vernerey*)

Un visiteur inattendu

Page 12 Extrait de la réglementation des bruits de voisinage

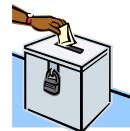
Page 13 Saint Patrick

Prochainement Théâtre (Bernard Benth)

Page 14 Journée des Femmes à l'Aérodrome

Page 15 Agenda

# Délibérations



Délibération n° 18-14 Approbation des comptes de gestion 2017 du Trésorier - Unanimité

Délibération n° 18-15 Compte administratif 2017 : Budget Général  
Unanimité

Délibération n° 18-16 Compte administratif 2017 : Budget Forêt -  
Unanimité

Délibération n° 18-17 Compte administratif 2017 : Budget Assainissement - Unanimité

Délibération n° 18-18 Compte administratif 2017 : Budget MARPA  
Unanimité

Délibération n° 18-19 Affectation des résultats de l'exercice 2018 :  
Budget Général - Unanimité

Délibération n° 18-20 Affectation des résultats de l'exercice 2018 :  
Budget Forêt - Unanimité

Délibération n° 18-21 Affectation des résultats de l'exercice 2018 :  
Budget MARPA - Unanimité

Délibération n° 18-22 Adoption du Budget Général 2018

18 voix pour et 1 abstention

Délibération n° 18-23 Adoption du Budget MARPA 2018 -  
Unanimité

Délibération n° 18-24 Financement MARPA – prêt Caisse des dépôts et consignation - Unanimité

Délibération n° 18-25 Financement MARPA – prêt PLS - Unanimité

Délibération n° 18-26 Adoption du Budget Forêt 2018 - Unanimité

Délibération n° 18-27 Vote des trois taxes pour l'année 2018

8 pour, 8 contre, 3 abstentions

Délibération n° 18-28 TEPCV – adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la pose de matériel d'éclairage public  
Unanimité

Délibération n° 18-29 TEPCV - adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la pose de matériel d'éclairage public  
Unanimité

Délibération n° 18-30 Vote des autorisations de programme et crédits de paiement - Unanimité

Délibération n° 18-31 Rénovation de l'escalier extérieur de l'église – demande de subvention - Unanimité

Délibération n° 18-32 Modalités d'octroi des dérogations scolaires  
Unanimité

*Le détail des délibérations peut être consulté sur le panneau d'affichage légal.*



# État Civil



## Naissances

5 février	Jérémy Rodrigues
10 février	Jade Sophie Nathalie Jeunot
2 mars	Esteban Olivier Sébastien Bry
14 mars	Hayden Austin Laville

Toutes nos félicitations aux parents.

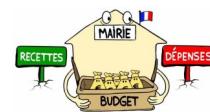


## Décès

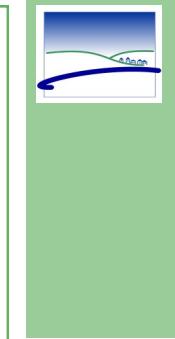
28 janvier	Chantal Guillaume épouse Abbadi	68 ans
4 février	Louis Chapuis	72 ans
10 février	Simone Pilot veuve Grémion	85 ans
13 février	Suzanne Froyard veuve Bonnotte	97 ans
14 février	Marianne Vagneron pacsée à Gérard Restagno	59 ans
19 février	Colette Guyon	93 ans
21 février	Andrée Touron veuve Giscard	81 ans
22 février	Nicole Remy veuve Rochman	77 ans
26 février	Yvette Carrey veuve Ebel	94 ans
28 février	Loïc Peigney	23 ans
1 mars	Jean Poulain	92 ans
5 mars	Jeanne Lux veuve Verat	98 ans
10 mars	Isabel Fernandez Cepeda épouse Fernandez Pavon	75 ans
11 mars	Marcelle Fassler veuve Spaite	96 ans
12 mars	Arlette Labre	87 ans
14 mars	Roger Parolini	90 ans
14 mars	Marthe Duquenne veuve Notheaux	90 ans

Nos pensées accompagnent les familles.

# Budget



## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET BUDGET PRIMITIF 2018



Depuis le début du mandat l'état a baissé, chaque année, la dotation globale de fonctionnement passant de 300 K€ à 270 K€. Pour 2018, la dotation est maintenue mais c'est la loi NOTRe qui impacte nos recettes. Depuis le transfert de la taxe professionnelle à l'agglomération, la CAGB compensait celui-ci par une attribution de compensation (AC). La loi NOTRe, en plus de fusionner les régions, a cédé des compétences communales à l'agglomération, à savoir la gestion des zones commerciales et industrielles (BTC pour nous) ainsi que la gestion de l'eau et assainissement. L'impact sera une baisse de 30 K€ de notre AC.

		2016	2017	BP 2018
Recettes	DGF	213	172	172
	3 Taxes	963	980	996
	AC CAGB	333	305	274
	Autres	475	719	471
	Total fonctionnement	1984	2176	1913
	Investissement	122	174	417
Dépenses	Générales	487	488	500
	Personnel	781	815	820
	Autres charges	182	149	164
	Total fonctionnement	1450	1452	1484
	Investissement	538	301	1539

En 2017, notre gestion rigoureuse, n'a accru nos charges de fonctionnement que de 0.9% avec une inflation de 1%.

Il convient également de noter en 2017, que nous avons eu des recettes exceptionnelles, provenant de la vente de la maison chevalier et du terrain pour la maison médicale soit un montant de 165 K€.

Notre objectif 2018 est de contenir encore nos charges de fonctionnement ce qui nous permettra cette année encore d'avoir une augmentation légère des taxes foncières bâties et non bâties de 1.5%.

La taxe d'habitation ne sera pas augmentée du fait du dégrèvement progressif décidé par le gouvernement avec une compensation par l'état à la commune.



# Budget

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

Vous pouvez consulter la liste exhaustive des projets sur le site.

### Escaliers de l'église :

Actuellement en très mauvais état et à certains endroits dangereux, ils seront refaits entièrement en pierre : 36 K€



Accessibilité des bâtiments municipaux : les consultations des entreprises ont été faites pour tous les bâtiments municipaux : 360 K€

### Travaux dans les logements 24 rue de Besançon :

Les 9 logements ont été acquis. Il faut maintenant les conventionner et les rénover pour un budget prévu de 440 K€.



Chaudières des écoles : très anciennes (plus de 20 ans), elles seront remplacées par 2 chaudières à condensation : 50 K€

Nouvelle cuisine pour la salle de l'amitié : ne répondant pas aux normes actuelles, elle sera refaite à neuf avec du mobilier en inox : 15 K€

### Eclairage public :

Changement de 70 têtes d'éclairage en passant en LED. Ce projet est subventionné à hauteur de 80% par l'agglomération qui redistribue une subvention reçue d'un appel à projet de la Cop 21.

Rues concernées : Jean D'Abbans, Tilleuls, Buis, Genevriers, Fronchot, Acacias, Paret, Plaine



Quant aux travaux relatifs aux 2 principaux projets, MARPA et rénovation des Hangars Eiffel de l'aérodrome, ils devraient démarrer cet été.



## DON DU SANG

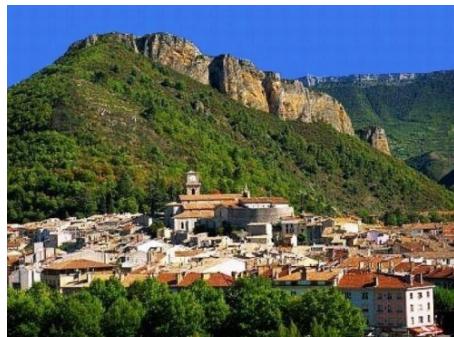
Lors de la dernière campagne de collecte de sang à Thisé, le 29 janvier 2018, 60 personnes se sont présentées, dont 8 nouveaux donneurs.

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire cette démarche. Merci à vous.



Prochains rendez-vous les 2 août et 5 novembre 2018. Venez nombreux !

## VOYAGE SENIOR À DIGNE-LES-BAINS



Le Ccas de Thisé vous propose cette année un **séjour de 8 jours** à Digne-Les-Bains, du dimanche 24 juin au dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018, en partenariat avec le **programme Séniors en vacances** de l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Ce séjour vous est proposé au tarif de 397 € (hors taxe de séjour et assurance annulation) en pension complète, excursions et animations comprises. Les personnes non imposables peuvent bénéficier d'une aide de l'ANCV de 160 €.

À ce coût s'ajoute le prix du transport en bus (environ 130 €) variable en fonction du nombre de participants.

Plusieurs visites durant le séjour : excursion à Sisteron, explorations des célèbres gorges du Verdon, visite d'Art des Thermes...

Des animations sont prévues chaque soir.

Vous pouvez retirer un dossier à l'accueil de la mairie.



# Social

## JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Le 9 mars Annie Mercier a fêté son anniversaire.

Cette "jeune femme" de 90 ans (au centre sur la photo entre son neveu à droite et Monsieur le Maire à gauche) se veut résolument positive et bonne vivante. Entre mots croisés et jardinage, elle a su rester dynamique et active pour la plus grande satisfaction de ses proches.



Jacqueline Tritsch a fêté ses 95 ans le 18 février. A cette occasion, le maire, Alain Loriguet, accompagné de l'adjoint au domaine social, Thibaut Hequette, lui ont rendu visite pour célébrer comme il se doit cet évènement.

Originaire de l'Aube, elle est venue à Thisé, il y a quatre ans, pour se rapprocher de sa famille et pour leur plus grand plaisir.

Nous lui souhaitons, de nouveau un bon anniversaire.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le Maire Alain Loriguet, le Conseil Municipal,  
ont le plaisir de vous convier  
à la cérémonie du 8 mai 2018  
à 11 heures au Monument aux Morts.

Cette commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre de 39-45, s'inscrit dans un devoir de mémoire pour tous les soldats morts au combat pour leur patrie.

## CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE.

Dernièrement à Besançon, dans les salons de la Préfecture a eu lieu, en présence de Monsieur le Préfet Raphaël Barthold, de Monsieur Alain Loriguet, Maire de Thise, accompagnés de Madame Martine Mougnard, Adjointe à la communication, la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française de Madame Germaine Le Bihan, Madame Samira Bouhassoun et Madame Marie Celestin.

Nos félicitations !



Mme Le Bihan au centre



Mme Bouhassoun au centre



Mme Celestin au centre



# Informations

## Renouvellement de carte d'identité ou de passeport **AN-TI-CI-PEZ**

Depuis le 22 mars 2017, seules cinq communes sont compétentes pour réaliser les papiers d'identité. Si le délai normal d'obtention est de trois semaines, il passe à trois mois durant la période estivale. Ce changement associé à l'augmentation du nombre de demandes génère des engorgements des services d'état civil.

### **ETAPE 1 :**

Réalisez votre pré-demande sur internet

Sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) créez votre compte personnel, rubrique espace « particulier » (avec identifiant et mot de passe).

Réalisez votre pré-demande sur l'espace dédié : laissez-vous guider.

Remplissez le formulaire dématérialisé et imprimez le.

La liste des pièces justificatives à fournir au rendez-vous vous sera précisée.

### **ETAPE 2 :**

Suivez l'avancement de votre demande

Un courriel de confirmation vous sera adressé avec récapitulatif, N° de pré-demande et QR code associé. Il est possible ensuite de suivre l'avancement de votre demande sur le site.

Pour le passeport, le timbre dématérialisé s'achète soit en ligne soit dans un bureau de tabac (86€)

La carte d'identité, elle, est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (30€)

### **ETAPE 3 :**

Rendez-vous en mairie

Une fois votre pré-demande enregistrée, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en mairie pour qu'elle puisse être instruite (pour le retrait de la CNI comme du passeport, pas besoin de rendez-vous). Dans le Grand Besançon, vous avez le choix entre six points délocalisés, de quoi effectuer la démarche au plus près de chez vous.

**Les mairies habilitées :**

**Besançon** 03.81.61.55.55      **Maison des services** : 03.81.87.80.15

**Ecole-valentin** 03.81.53.70.56

**Marchaux-Chaudefontaine** 03.81.54.22.82

**Saint-Vit** 03.81.87.40.40      **Saône** 03.81.55.71.31



## LUMIÈRE ET VISION

« Bien voir et être vu » constitue l'une des règles d'or en matière de Prévention routière. À ce titre l'association mène une opération « Lumière et Vision » et propose aux conducteurs :

- un diagnostic gratuit de l'éclairage de votre véhicule
- un contrôle de l'état des surfaces vitrées
- un test de votre vue et des conseils en cas de troubles de la vision.

**Retrouvez-nous à Thisé le mercredi 23 avril 2018**

**9 heures – Parking de la salle des fêtes.**

## ECOLE MATERNELLE : RAPPEL

Parents Thisiens, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants à l'école maternelle (petite section ou autre) pour la rentrée de septembre 2018 afin d'éviter, tant que faire se peut, une fermeture de classe.

Les dossiers sont à retirer à la mairie. Il en va de l'avenir de notre école et du bien-être de nos enfants.

Nous comptons sur VOUS !

## Clin d'œil insolite



**Un visiteur inattendu !**





# Information



## EXTRAIT DE LA RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

Arrêté Préfectoral N° 2005 1904 01841 - *Extrait article 7*

Les travaux de bricolage, de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuse, nettoyeur haute pression...), ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**du lundi au vendredi :** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30  
**le samedi :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30  
**le dimanche et jours fériés :** de 10h00 à 12h00

## UN PEU PLUS DE CIVISME POUR LE BIEN DE TOUS

Certes nos amies les bêtes sont bien attachantes, nous les aimons, nous les soignons, prenons soin d'elles. Toutefois, leurs besoins peuvent s'avérer fort gênants quand ils s'expriment sur nos trottoirs thisiens.



**LES CROTTEES  
C'EST DANS LE SAC**

Outre le fait qu'ils soient peu ragoûtants à la vue ou à l'odeur, ils peuvent constituer des désagréments réels quand on met le pied dessus, entraînent un risque de glissade dommageable ou la salissure des roues de poussettes d'enfants allant à leur rencontre inopinément.

Alors, pensons tous à emporter avec nous des petits sacs en plastique, afin de passer derrière nos compagnons à quatre pattes. Leurs déjections pour être biodégradables n'en constituent pas moins une pollution dont on peut aisément se passer.

# Comité des Fêtes



## SAINT PATRICK

Le comité des fêtes de Thise a accueilli environ 140 personnes le samedi 17 mars 2018 pour sa soirée dansante organisée à la salle des fêtes.

Cette soirée sur le thème « ST PATRICK » a été animée par le groupe « PIPES AND DRUMS OF JURA » et un groupe de danseur « FOLK de la MJC » qui par leurs chorégraphies et leurs initiations ont contribué à la découverte d'une danse issue d'une autre contrée.

Le DJ'S BURN a permis également à tous les participants de s'amuser sur une musique variée entre



chaque plat proposé par la boucherie LESSERTEUR de ROULANS.

Ce fut une réussite et nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine soirée dansante en novembre 2018.

## PROCHAINEMENT THÉÂTRE !

**La troupe du Caméléon (Novillars) présente sa nouvelle création**

**Samedi 5 mai 20h30 - Thise - salle des fêtes**



Une histoire d'ogre à déguster en famille.

Inventaire : Un faux marquis, un chat botté, une jeune femme énigmatique, un petit chaperon (très) rouge, un loup végétarien, une fée-grand'mère-sorcière, une chouette, un crotale, un prince charmant, une star de cinéma, un producteur hollywoodien, Charles Perrault.

Un ogre russe et Victor Hugo.

Un château en ruine, une forêt un peu magique, une cabane de sorcière, une villa avec piscine dans un pré vert... Mais pas de raton laveur !!!



## Vie à Thise

Samedi 26 mai 2018

# JOURNÉE DES FEMMES

Inscription

par

1/2 journée



125 €

tout

compris

### Programme du matin (à partir de 9h00) :

*Accueil-café*

*Briefing*

*Vol d'une 1/2 heure en place pilote, avec un instructeur*

*2e vol en passager*

*Visite des installations de l'aérodrome*

*Salade-repas le midi sur l'aérodrome*

### L'après-midi (à partir de 12h00) :

*Même programme, commençant par le repas, avec un rafraîchissement à la fin*

*Nombre de places limité. Réserver auprès de Sabine au 0637884003*

Journée organisée par l'aéroclub AVMACD de Thise



# Agenda culturel et sportif



5 mai	8h30 à 12h00	Commune et Comité des Fêtes	Place de l'Amitié	<b>Marché des producteurs</b>
5 mai	20h00	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes	<b>Soirée théâtrale</b>
8 mai	11h00	Commune	Monument aux Morts	<b>Victoire de 1945</b>
9 mai	20h00	TCFC	Salle des Fêtes	<b>Loto</b>
26 mai	9h00	Aéroclub AVMAC	Aérodrome	<b>Journée des Femmes</b>

**Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont sous la responsabilité des organisateurs.**





**MAIRIE**  
4 rue de Besançon - 25220 Thise  
Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69  
Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

**Fermeture le mardi de 14h00 à 15h00**

**Fermeture jeudi après-midi**

samedi matin de 9h00 à 11h45

#### **Rencontres avec les adjoints :**

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

#### **Rencontres avec le maire :**

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

**Prochain Conseil municipal**

**Mercredi 2 mai 2018 à 20h00**

**Salle du Conseil**

*Responsable de publication : Alain Loriguet*

*Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland*

*Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Geneviève Truchetet, Fabienne Pruniaux, Monique Bouriot, Alain Loriguet.*

*Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Mairie de Thise*

*Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique*

*Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.*